

COMMENT FONCTIONNER SANS PRÉSIDENT, TRÉSORIER... VERS UNE STRUCTURATION COLLÉGIALE

ORGANISATEUR : MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2h00

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le saviez-vous?... Une association, ce n'est pas nécessairement un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) !! La majorité des associations est dirigée par le tryptique assemblée générale, conseil d'administration, bureau. Les responsabilités sont alors confiées à un conseil d'administration et/ou à un bureau composé de dirigeants disposant d'une fonction précise (président, secrétaire et trésorier, par exemple). Cette structure-type peut peser sur la qualité du fonctionnement (le président porte à lui seul la responsabilité de l'association, les membres ont tendance à se reposer sur le bureau, et les adhérents deviennent clients de l'association...) et la difficulté à renouveler sa gouvernance. Pourtant, il est possible de s'écarter de ce schéma classique pour adopter un exécutif dit collégial. Cette solution est souvent privilégiée par les associations recherchant un comportement égalitaire et responsable de leurs membres. La MVA vous propose de rencontrer des associations qui ont fait le choix d'adopter un « fonctionnement en collégiale ». Cette soirée s'adresse aussi bien aux structures déjà en collégiale qu'aux structures qui se posent la question de l'évolution de leur gouvernance. On y parlera des modes de prise de décision, du partage des responsabilités et de l'implication des adhérents.

DATE(S) DE LA FORMATION

27 mai 2021
18h00

POUR S'INSCRIRE

 03 28 66 54 20

 contact@mva-dunkerque.org

STRUCTURE FORMATRICE

- MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE
- Voir la présentation de cette structure